des collectes votre calendrier

LES LACS DE L'ESSONNE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

De janvier 2014 à juillet 2014

À GRIGNY PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LES LACS DE L'ESSONNE

Jetons moins, vivons mieux

Par Gabriel Amard,
président de la Communauté d'Agglomération Les Lacs de l'Essonne

Chaque jour, le climat et l'actualité nous rappellent à l'ordre, l'Humain du 21e siècle devra réapprendre à vivre en harmonie avec son environnement et préserver la planète et ses ressources – qui nous sont vitales – plutôt que de continuer à les piller. En cela, il est évident que l'immobilisme des puissants n'améliorera en rien la situation actuelle.
Nous devons préparer le futur, construire l'alternative qui épargnera notre biosphère, planifier. Aux Lacs de l'Essonne, nous soutenons l'idée que la Planification Écologique est la solution. Chacune de nos activités doit être pensée dans son milieu, et doit se réaliser dans un juste équilibre.
Chaque geste compte. L'Agglo, dans sa gestion communautaire, dans ses projets politiques, vise l'exemplarité. Cela s'applique évidement à la question des déchets. Les trier, bien sûr, mais surtout en réduire les volumes. Je le dis souvent ; « le meilleur déchet est celui qui n'existe pas ». Au quotidien nous mettons tout en œuvre pour faciliter l'effort de chacun. Avec l'opération « foyers témoins – foyers malins », nous visons une réduction de 7% de notre production de déchets.
Dans ce calendrier des collectes, vous trouverez l'essentiel des informations qui vous aideront à participer à l'effort collectif. Ensemble, travaillons à la planification écologique !

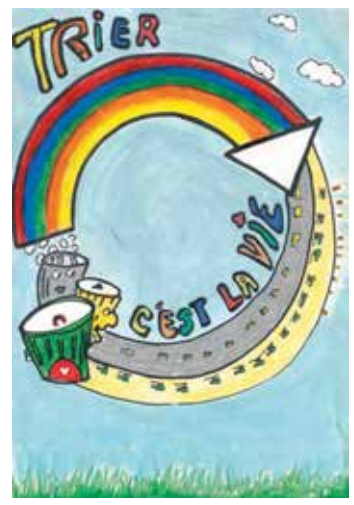

Eau des Lacs DE L'ESSONNE — La régie publique —

Boire l'eau de la Régie publique **Eau des Lacs de l'Essonne,** c'est boire une eau de qualité et réduire de plus de **10kg** par an ses déchets d'emballages. En plus, en buvant une eau **300 fois moins chère** que celle en bouteille, je fais des économies !»

Eau des Lacs DE L'ESSONNE — La régie publique —

Pour bien trier : trier nos déchets, c'est un bon réflexe à prendre et c'est facile !

Chaque type de déchets a sa poubelle spécifique, identifiable par sa couleur.

Bleu :
journaux, magazines, revues (sans les films plastique) et autres papiers d'écriture

Vert :
Bouteilles, pots en verre, bocaux en verre uniquement, hors sacs plastique.

Jaune ou orange :
les bouteilles de soda, d'eau ou de lait, les briques de lait avec les bouchons, de jus de fruits, les bouteilles d'adoucissant, de lessive, les boîtes de conserve vides, les bouteilles d'huile, les cannettes, les aérosols, les boîtes d'emballage en carton non souillées…

DES QUESTIONS - DES RÉCLAMATIONS - DES REMARQUES
Numéro Vert (appel gratuit)
0 800 502 090

Vert foncé :
autres déchets non recyclables

Les déchets verts

COLLECTE DES VÉGÉTAUX
La collecte des végétaux en maisons individuelles s'effectue tous les **lundis** à partir du 10 mars 2014.

- **Sont collectés** le gazon, le feuillage, les fleurs fanées, les tailles, les petits branchages en fagots de 1.8 m maximum
- **Les sacs papier** doivent être présentés à la collecte avant 6 heures du matin, dans la limite de 10 jours par collecte.
- **Le stockage de végétaux de plus de 24 heures** n'est pas autorisé sur le domaine public.
- **Des sacs sont disponibles gratuitement :**
  - A la communauté d'agglomération «Les Lacs de l'Essonne», 52 avenue du Président Kennedy – 91170 Viry-Chatillon.

COMMENT OBTENIR UN COMPOSTEUR GRATUITEMENT ?
Vous demeurez en pavillon à **Grigny :** nous mettons à votre disposition gratuitement un composteur en bois d'un volume de 400 litres. Vous pourrez ainsi réaliser vous-même votre compost en y déposant vos déchets organiques (épluchures de fruits & légumes, boite d'œuf en carton, marc de café…) et vos végétaux (tontes, petits branchages…). Vous limiterez ainsi le volume de vos déchets et leur présentation aux collectes. C'est aussi ça la prévention des déchets.

Pour obtenir votre composteur en bois, contactez le service «Gestion des Déchets» au **0800 502 090** (numéro vert gratuit). Bien entendu, nous restons à votre disposition pour de plus amples informations à ce même numéro.

Les déchetteries

Plusieurs déchetteries départementales sont à votre disposition gratuitement.
Vous pouvez y déposer toutes sortes de déchets (cartons, végétaux, troncs d'arbres, terres, pierres, plaques de béton, chaudières, batteries, peinture, solvants, produits toxiques, électroménagers)…

Attention ! L'apport de certains déchets est limité en quantité et par semaine :
- 4 pneus,
- 4 pièces informatique ou électro-ménagers,
- 2 bouteilles de gaz,
- 2 batteries,
- 2 extincteurs,
- 50 kg de déchets spéciaux (peintures, colles,médicaments, huiles…)

Pour accéder gratuitement aux déchetteries, la communauté d'agglomération vous délivre **la nouvelle carte** d'accès à votre nom sur demande et exclusivement sur présentation d'un justificatif de domicile (factures EDF, GDF, quittance…).

N'hésitez pas à contacter notre équipe au **0 800 502 090.**

➜ Espace écologique des Mares Yvon, de Sainte-Geneviève-des-Bois,
13 rue Paul-Langevin. Sortie Francilienne «ZI Croix Blanche». Suivre les panneaux indicateurs «Espace Écologique».
Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h (hiver 17h) ; le dimanche de 9h à 12h

➜ Espace écologique d'Athis Mons :
quai de l'industrie
Du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 13h à 18h
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h.
Fermée le mardi et le jeudi

Calendrier des collectes

Grigny

janvier 2014 >juillet 2014

L'enlèvement des encombrants à Grigny

➜ Attention aux encombrants !!!
Les objets volumineux sont nombreux et encombrent les caves et les greniers. Ces déchets sont collectés une fois par mois par quartier. Ils doivent être déposés sur le trottoir avant 6 h du matin.

➜ Attention : ne sont pas collectés

- gravats,
- cuve à mazout,
- chaudière,
- chauffe-eau,
- ballon d'eau chaude,
- végétaux,
- produits toxiques,
- pièces automobiles,
- ordures ménagères.

Les encombrants ne doivent pas être stockés sur le trottoir plus de 24 heures avant leur enlèvement.
La quantité maximale autorisée est de 4m³.

En cas de doute, merci de vous adresser au numéro gratuit avant toute sortie d'objets volumineux sur le trottoir.

DES QUESTIONS - DES RÉCLAMATIONS - DES REMARQUES

Numéro Vert (appel gratuit)
0 800 502 090

Encombrants des particuliers

- 1er samedi - Village
- 1er et 3e jeudi - Grigny II
- 1er et 3e jeudi - Grande Borne
- 1er et 3e jeudi - Les Patios

Les bornes d'apport volontaire de Grigny

➜ Les points d'apport volontaire de verre sont répartis sur 18 points de collecte :

- Avenue de la Grande Borne (Méridien)
- Place de l'Oiseau
- Rue de la Peupleraie
- Stade Omnisport Jean-Miaud
- Voie Athéna
- Rue de la Serpente
- Avenue de la Grande Borne
- Rue Pasteur
- Route de Corbeil (la Mare aux Moines)
- Route de Corbeil (centre commercial)
- Route de Corbeil (RD310)
- Route de Corbeil (place Henri-Barbusse)
- Avenue des Tuileries (conservatoire)
- Rue des Bâtisseurs,
- Rue du Chemin vert
- Ruelle du Curé

● Verre

Calendrier des collectes

Grigny
janvier 2014 >juillet 2014

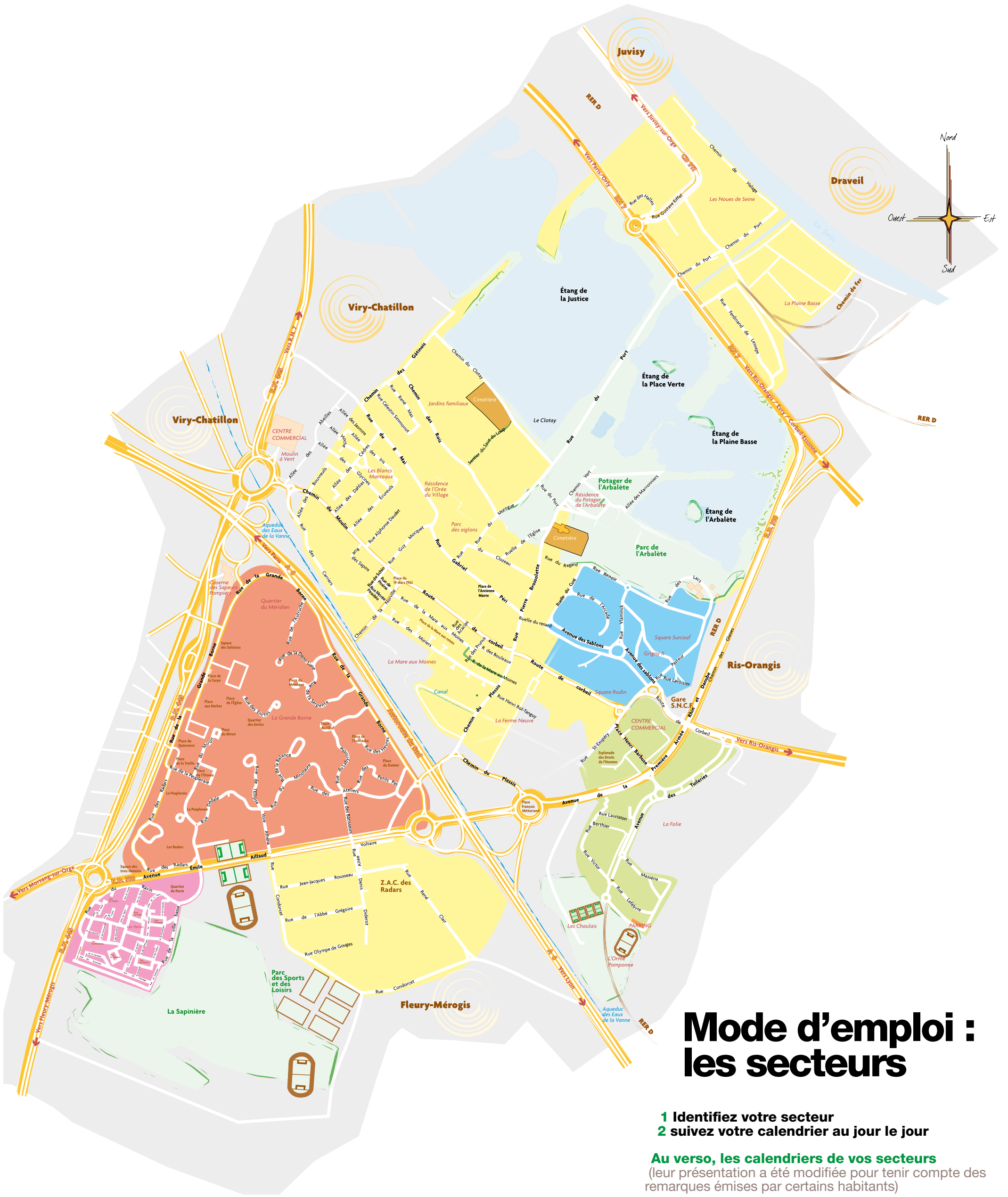

Mode d'emploi : les secteurs

1 Identifiez votre secteur
2 suivez votre calendrier au jour le jour

Au verso, les calendriers de vos secteurs
(leur présentation a été modifiée pour tenir compte des remarques émises par certains habitants)

Ordures ménagères (sauf 1er mai)
Secteur 1 : Le Village et bords de Seine
ZAC des Radars
Secteur 2 : Les Patios
Secteur 3 : Grande Borne
Secteur 4 : Grigny II – Les Sablons
Secteur 5 : Grigny II – Les Tuileries

Les collectes correspondant au 1er janvier, 21 avril, 1er mai, 8 mai, 29 mai, 9 juin et 14 juillet seront assurées normalement

Jours de passage des Ordures ménagères à Grigny

Ordures ménagères du Lundi :
- Les Patios
- Grande Borne
- Les Sablons
- Les Tuileries

Ordures ménagères du Mardi :
Village
ZAC des Radars

Ordures ménagères du Mercredi :
- Grande Borne non équipée en tri sélectif (Places Hautes, Damier)
- Les Sablons non équipé en tri sélectif tranches : 27-49

Ordures ménagères du Vendredi :
- Les Patios
- Grande Borne
- Les Sablons
- Les Tuileries
- ZAC des Radars
- Village

Calendrier des collectes

Grigny
janvier 2014 >juillet 2014

Collectes des emballages, papier, encombrants et déchets verts

◆ Emballages ◆ Papier ● Encombrants Village
◆ Déchets verts Village & Patios ■ Encombrants Grande Borne, Grigny II et Patios

janv-14			fév-14			mars-14			avril-14			mai-14			juin-14			juil-14		
Mercredi	1	◆	Samedi	1	●	Samedi	1	●	Mardi	1		Jeudi	1	■	Dimanche	1		Mardi	1	
Jeudi	2	■	Dimanche	2		Dimanche	2		Mercredi	2	◆◆	Vendredi	2		Lundi	2	◆	Mercredi	2	◆
Vendredi	3		Lundi	3		Lundi	3		Jeudi	3	■	Samedi	3	●	Mardi	3		Jeudi	3	■
Samedi	4	●	Mardi	4		Mardi	4		Vendredi	4		Dimanche	4		Mercredi	4	◆	Vendredi	4	
Dimanche	5		Mercredi	5	◆◆	Mercredi	5	◆◆	Samedi	5	●	Lundi	5	◆	Jeudi	5	■	Samedi	5	●
Lundi	6		Jeudi	6	■	Jeudi	6	■	Dimanche	6		Mardi	6		Vendredi	6		Dimanche	6	
Mardi	7		Vendredi	7		Vendredi	7		Lundi	7	◆	Mercredi	7	◆	Samedi	7	●	Lundi	7	◆
Mercredi	8	◆◆	Samedi	8		Samedi	8		Mardi	8		Jeudi	8		Dimanche	8		Mardi	8	
Jeudi	9		Dimanche	9		Dimanche	9		Mercredi	9	◆	Vendredi	9		Lundi	9	◆	Mercredi	9	◆◆
Vendredi	10		Lundi	10		Lundi	10	◆	Jeudi	10		Samedi	10		Mardi	10		Jeudi	10	
Samedi	11		Mardi	11		Mardi	11		Vendredi	11		Dimanche	11		Mercredi	11	◆◆	Vendredi	11	
Dimanche	12		Mercredi	12	◆	Mercredi	12	◆	Samedi	12		Lundi	12	◆	Jeudi	12		Samedi	12	
Lundi	13		Jeudi	13		Jeudi	13		Dimanche	13		Mardi	13		Vendredi	13		Dimanche	13	
Mardi	14		Vendredi	14		Vendredi	14		Lundi	14	◆	Mercredi	14	◆◆	Samedi	14		Lundi	14	◆
Mercredi	15	◆	Samedi	15		Samedi	15		Mardi	15		Jeudi	15	■	Dimanche	15		Mardi	15	
Jeudi	16	■	Dimanche	16		Dimanche	16		Mercredi	16	◆◆	Vendredi	16		Lundi	16	◆	Mercredi	16	◆
Vendredi	17		Lundi	17		Lundi	17	◆	Jeudi	17	■	Samedi	17		Mardi	17		Jeudi	17	■
Samedi	18		Mardi	18		Mardi	18		Vendredi	18		Dimanche	18		Mercredi	18	◆	Vendredi	18	
Dimanche	19		Mercredi	19	◆◆	Mercredi	19	◆◆	Samedi	19		Lundi	19	◆	Jeudi	19	■	Samedi	19	
Lundi	20		Jeudi	20	■	Jeudi	20	■	Dimanche	20		Mardi	20		Vendredi	20		Dimanche	20	
Mardi	21		Vendredi	21		Vendredi	21		Lundi	21	◆	Mercredi	21	◆	Samedi	21		Lundi	21	◆
Mercredi	22	◆◆	Samedi	22		Samedi	22		Mardi	22		Jeudi	22		Dimanche	22		Mardi	22	
Jeudi	23		Dimanche	23		Dimanche	23		Mercredi	23	◆	Vendredi	23		Lundi	23	◆	Mercredi	23	◆◆
Vendredi	24		Lundi	24		Lundi	24	◆	Jeudi	24		Samedi	24		Mardi	24		Jeudi	24	
Samedi	25		Mardi	25		Mardi	25		Vendredi	25		Dimanche	25		Mercredi	25	◆◆	Vendredi	25	
Dimanche	26		Mercredi	26	◆	Mercredi	26	◆	Samedi	26		Lundi	26	◆	Jeudi	26		Samedi	26	
Lundi	27		Jeudi	27		Jeudi	27		Dimanche	27		Mardi	27		Vendredi	27		Dimanche	27	
Mardi	28		Vendredi	28		Vendredi	28		Lundi	28	◆	Mercredi	28	◆◆	Samedi	28		Lundi	28	◆
mercredi	29	◆				Samedi	29		Mardi	29		Jeudi	29		Dimanche	29		Mardi	29	
Jeudi	30					Dimanche	30		Mercredi	30	◆◆	Vendredi	30		Lundi	30	◆	Mercredi	30	◆
Vendredi	31					Lundi	31	◆				Samedi	31					Jeudi	31	

A NOTER

- Les bouteilles d'huile se trient désormais dans le bac jaune !
- Les pots de yahourt, barquettes alimentaires ou sacs plastiques de caisse ne se trient pas la qualité de plastique n'est pas assez bonne.
- En cas de vol ou de casse de votre conteneur, appellez le 0 800 502 090.

ATTENTION

Si vos déchets n'ont pas été collectés, c'est souvent qu'il a été constaté des erreurs de tri, dans ce cas, il devra être présenté à la prochaine collecte d'ordures ménagères.

Rappelons que les conteneurs jaunes réceptionnent uniquement lers bouteilles plastique, les flacons plastique, les boîtes de conserve, canettes et cartons.

Ne conditionnez jamais votre tri en sac plastique, sa simple présence rend le recyclage impossible.

Piles / Déchets toxiques (issus des ménages)

Vous pouvez déposer vos déchets ménagers spéciaux, place François-Mitterrand à Viry-Chatillon, les deuxièmes vendredis de chaque mois, 8h30/12h30.

Un camion de collecte vous y attend sur présentation d'un justificatif de domicile (sauf jours fériés).

Vous pouvez aussi apporter ces déchets directement en déchetterie.

© Pellicam

Réduction des déchets

La Communauté d'agglomération les Lacs de l'Essonne est engagée dans un Programme Local de Prévention des Déchets. Aujourd'hui, un Grignois produit **450 kg** de déchets par an.

Pour atteindre l'objectif de réduction de nos déchets de 7 %, plusieurs actions seront lancées à la rentrée :

- les Grignois impliqués dans l'opération **foyers témoins** nous ont prouvé qu'il est possible de réduire ses déchets grâce à des gestes simples.
- des actions de lutte contre le **gaspillage alimentaire** ainsi que des actions de **compostage** ont également été lancées à l'école Aimé Césaire et à l'école George Charpak / Lucie Aubrac. Chaque Français jette en moyenne 20 kg d'aliments par an à la poubelle dont 7 kg de produits non consommés encore emballés ! Il est temps de changer nos habitudes, aussi bien pour notre planète que pour notre portefeuille.

Allons plus loin que le tri et réduisons nos déchets !

Pendant les courses

Geste n°1 ➜ Choisir le bon produit et le bon conditionnement
Geste n°2 ➜ Préférer les sacs réutilisables
Geste n°3 ➜ Choisir des produits avec des labels environnement
Geste n°4 ➜ Faire ses yaourts, ou son potager, privilégier les productions locales...

A la maison

Geste n°5 ➜ Apposer un stop pub sur sa boîte aux lettres
Geste n°6 ➜ Limiter les impressions
Geste n°7 ➜ Boire l'eau du robinet
Geste n°8 ➜ Economiser les piles
Geste n°9 ➜ Réutiliser ce qui peut l'être
Geste n°10 ➜ Fabriquer du compost
Geste n°11 ➜ Je recycle mes bouteilles, bocaux et pots en verre.
Geste n°12 ➜ J'apporte mes textiles en déchetterie ou dans les bornes